Zeitschrift: NIKE-Bulletin

Herausgeber: Nationale Informationsstelle für Kulturgüter-Erhaltung

Band: 3 (1988)

Heft: 7: Gazette

Rubrik: Personalia

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PERSONALIA

Une haute distinction pour Bruno Mühlethaler

C'est à l'occasion de la 15ème assemblée générale du "Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels" (ICCROM) qui s'est tenue à Rome que Bruno Mühlethaler a reçu le prix ICCROM pour son travail dans le domaine de la conservation des oeuvres d'art et des biens culturels. Bruno Mühlethaler a été pendant de nombreuses années directeur de la section "recherche en conservation" du Musée national suisse et est actuellement directeur de la section "technologie et restauration" de l'Institut suisse pour l'Etude de l'Art. Au sein du PNR 16, Bruno Mühlethaler dirige un projet dans le domaine des métaux (méthode de conservation des objets en fer trouvés dans le sol en relation avec les matières organiques) et un autre dans le domaine des liants (les liants au 19ème siècle).

Voici les passages les plus importants du discours élogieux fait à l'occasion de l'attribution de cette distinction à Bruno Mühlethaler:

"Ses travaux ont porté sur l'étude des matériaux picturaux et aussi sur la mise au point de méthodes de conservation dans les domaines des verres, des métaux et des bois gorgés d'eau, su sujet desquels, en tant que coordinateur du groupe de travail du Comité international de Conservation de l'ICOM, il publie un livre faisant à l'époque la revue critique des méthodes utilisées.

Sa carrière est marquée par une grande rigueur scienfifique. Ses collègues apprécient sa prudence et la mesure de ses jugements. Il fait partie de ce groupe de scientifiques qui ont le courage de sortir de leur laboratoire et de prendre leur responsabilité pour proposer des solutions visant à assurer la survie des collections. Cette attitude trouve une illustration particulièrement évidente lors du sauvetage, en Tunisie, du sarcophage de la princesse de Kerkouaye.

L'ICCROM a bénéficié de sa collaboration efficace et tient à le remercier particulièrement aujourd'hui pour l'aide très concrète qu'il a apporté à la mise en place du cours des principes scientifiques de conservation pour lequel il s'est dépensé sans réserves depuis dix années."

Nous félicitons Bruno Mühlethaler chaleureusement de cet honneur qui lui revient et lui souhaitons de continuer à oeuvrer avec autant d'énergie et d'initiative au service des biens culturels.

Vo

* * * * *

Rudolf Bruhin, nouveau consultant en facture d'orgue

Le Chef du Département fédéral de l'intérieur, le Conseiller fédéral Flavio Cotti a nommé Rudolf Bruhin consultant en facture d'orgue au sein de la Commission fédérale des monuments historiques. Rudolf Bruhin qui habite Bâle succède ainsi à Jakob Kobelt. Il est depuis 20 ans le président de 'l'Arbeitsgemeinschaft für schweizerische Orgeldenkmalpflege (AGSO)', a rédigé de nombreux essais et monographies sur la facture d'orgue, est consultant dans cette matière et exerce la profession d'organiste. Dans la prochaine Gazette-NIKE nous reparlerons de cette nomination et présentons le nouveau consultant.

Vo

* * * * *

François Guex, nouvel archéologue cantonal du canton de Fribourg

François Guex, originaire de La Chaux (Cossonay) VD et de Zurich a été élu archéologue cantonal du canton de Fribourg et succède ainsi à Hanni Schwab qui vient de prendre sa retraite. Né en 1952, François Guex a fait sa scolarité à Zurich sanctionnée par une maturité de type A puis il a étudié à l'Université de Zurich l'histoire de l'art (l'archéologie du moyen-âge), l'histoire du moyen-âge et l'histoire de l'église. Son travail de licence terminé en 1981 sur le thème "Das Haus zur Treu und seine Bewohner" (compte rendu d'une étude de plusieurs mois sur les types de construction dans la vieille ville de Zurich) est paru en abrégé dans "Nobile Turegum muttare copia rerum", trois essais sur Zurich au moyen-âge. En 1984 François Guex a soutenu sa thèse de doctorat auprès du Prof. H.R. Sennhauser sur le thème "Bruchstück, Kalk und Subventionen. Das Zürcher Baumeisterbuch als Quelle zum Bauwesen des 16. Jahrhunderts" publiée dans les "Mitteilungen der Antiquarischen Gesellschaft Zürich", Bd. 53, Zürich 1986.

Au cours de ses études, François Guex a régulièrement effectué des stages de plusieurs mois sur des sites archéologiques. De mars 1984 à mars 1988 il a été le responsable des fouilles entreprises par le Fonds national à l'abbaye de Müstair GR. Depuis 1986 il exerce la fonction d'expert pour la partie pratique des examens que fait passer l'Association suisse des archéologues cantonaux aux futurs spécialistes en fouilles archéologiques. Depuis 1987 il est également membre de la commission "Guides de monuments suisses" de "la Société d'Histoire de l'Art en Suisse".

François Guex est marié et père de deux enfants.

Vo

* * * * *

Pierre Hatz - Conservateur des monumens historiques de la Ville de Saint-Gall

La rédaction de la Gazette NIKE a demandé à Pierre Hatz, conservateur des monuments historiques de la Ville de Saint-Gall, de bien vouloir rédiger ces quelques lignes.

Vo

PERSONALIA

Le centre NIKE m'a demandé de rédiger un curriculum vitae sérieux, je vais donc tenter de vous dire ce qui m'a poussé à me consacrer à la conservation des monuments historiques.

Né le 28 mars 1951 à Coire, j'ai passé ma jeunesse et ma scolarité à Arbon et à St-Gall puis j'ai fait un apprentissage de dessinateur en bâtiment à St-Gall.

J'ai toujours été attiré par les vieilles pierres: les vestiges du passé et les signes de vétusté m'ont toujours impressionné et pourtant au fond de moi-même j'essayais de me persuader d'être "moderne". Dans les années 70, le béton, le faux-bois, les murs orange vif étaient à la mode, à cette époque bien trop de choses ont été détruites. Après avoir travaillé quelques années comme dessinateur en bâtiment, je me suis inscrit au Technikum de Bienne. Je me suis alors rendu compte que mes connaissances en histoire de l'art faisaient défaut, c'est ce qui a éveillé mon intérêt. Plus tard j'ai travaillé comme collaborateur dans un bureau d'architecte à Berne et j'ai enfin pu travailler avec "mes vieilles pierres".

Dans le cadre de mon travail j'ai bientôt dû prendre contact avec les services de conservation des monuments historiques, certains préjugés que j'avais se sont envolés: la méthode de travail coopérative utilisée dans le domaine de la conservation des monuments historiques m'a enthousiasmé même s'il est vrai que parfois elle ne tient pas assez compte des contraintes de la réalité. Toujours est-il que les propositions faites de garder telle structure ou telle construction ont eu sans aucun doute un effet positif sur le résultat de mon travail et en ont même réduit les frais de construction.

Le poste d'"architecte dans le domaine de la conservation des monuments historiques" proposé par l'Office des travaux publics de la Ville de Saint-Gall en 1986 a été pour moi l'occasion de renouer avec la conservation des monuments historiques et ainsi de contribuer à la sauvegarde du patrimoine de la belle ville de St-Gall.

Pierre Hatz

* * * * *